

Les AFC montent au front sur l'inquiétante loi ni bio ni éthique

Article rédigé par *Le Salon Beige*, le 19 février 2021

Retrouvez ci-dessous le communiqué des AFC :

La Commission Mixte Paritaire (CMP) composée de sept députés et sept sénateurs a examiné hier matin le texte de loi proposé par le Sénat. Moins d'une heure aura suffi pour s'apercevoir qu'aucun accord entre les deux Chambres n'était possible.

Le texte reviendra donc en nouvelle lecture devant l'Assemblée nationale puis devant le Sénat.

Cette loi devait être votée en un an à l'issue de débats apaisés. Cela fera bientôt deux ans que son examen a commencé et l'opposition reste forte et déterminée dans l'opinion publique, à l'Assemblée nationale et surtout au Sénat.

Les consciences s'insurgent devant les nombreuses mesures idéologiques, injustes et mercantiles qu'elle promeut. Avant-hier, quatre-vingts députés et sénateurs ont demandé le retrait de la loi au motif que « *les Français ne sont pas suffisamment informés et que l'ensemble du texte suscite une vive opposition entre les chambres du Parlement* ». ([Tribune Le Figaro du 16 février 2021](#))

70 % des Français souhaitent que le projet de loi soit suspendu ou que les mesures qui divisent le plus les élus soient supprimées. ([Sondage IFOP pour la Manif pour tous du 9 au 11 février 2021](#))

Les Associations Familiales Catholiques ont adressé aux parlementaires un texte de proposition de loi pour initier un Référendum d'Initiative Partagée afin que l'avis des Français sur un sujet aussi inquiétant et impactant pour la société que la fabrication de chimères puisse enfin leur être demandé. En effet, leurs conséquences (franchissement éthique de la barrière entre les espèces, transmission de maladies animales à l'homme ou risque d'une certaine humanisation de l'animal) seraient irrémediables.

Cette disposition est emblématique d'un texte aux dispositions imprudentes et insuffisamment évaluées.

La société prend peu à peu la mesure de sa transgression, désormais cristallisée au Parlement : PMA excluant le père et remboursée par la sécurité sociale, filiation fictive, transgressions transhumanistes, manipulation des embryons, autorisation des embryons chimériques animal-homme, interruption médicale de grossesse pour une nébuleuse « détresse psycho-sociale ».

Avec *Marchons Enfants !* les Associations Familiales Catholiques demeurent extrêmement attentives, mobilisées et déterminées. Elles demandent la suspension de ce projet de loi qui divise tant les parlementaires et les Français.